

Bouygues pris les doigts dans la prise

NOS vaillants militaires sont en train de prendre leurs quartiers au « Balardgone », le nouveau ministère de la Défense, construit par Bouygues et équipé de pied en cape par Thales dans le cadre d'un partenariat public-privé. Quelques farces et at-trapes les y attendent. Par exemple, un devis de plus de 5 000 euros pour la pose de deux prises électriques qui n'étaient pas prévues dans les plans initiaux. Explication : le contrat confie à Bouygues l'exclusivité de toute modification des locaux, même la plus modeste. Pas question de faire appel à l'artisan du coin, qui aurait réglé le problème pour dix fois moins.

Ce genre de plaisanterie, appelé à se multiplier, vient doper une facture déjà astronomique. Pour emménager dans cet ensemble de bâtiments ultramodernes, l'armée a dû accepter de déboursier 3,5 milliards, payables sous la forme d'un loyer annuel de 130 millions durant vingt-six ans et demi.

Contrat miné

Le bétonneur vient donc d'adresser à nos mirliflores un premier devis pour l'installation, au « *secrétariat des généraux* », de deux prises de courant. Le détail des prestations vaut le voyage.

La pose et la fourniture sont comptabilisées pour 1 162,28 euros hors taxes. Une somme à laquelle il convient d'ajouter un surcoût de 27 % (soit 402,92 euros) pour « *intervention en zones sensibles* » (comprendre :

protégées par le « *secret-défense* »). Et un rab de 240 euros pour frais de « *pilotage, coordination, vérification* »...

Le gag continue, car Bouygues a prévu également une « *maintenance préventive* » des fameuses prises. Soit une visite annuelle taxée, chaque fois, 120,52 euros et qu'il convient donc de multiplier par vingt-six ans et demi. A l'arrivée, la plaisanterie des prises revient donc à la modique somme de 5 468,02 euro. Si un artisan osait présenter une facture de cet acabit à une grand-mère, la brigade de répression de la délinquance astucieuse entrerait aussitôt en action...

Le ministère de la Défense est pieds et poings liés. Le contrat, signé en 2011, ne lui laisse le droit que de raquer ou de renoncer aux travaux demandés. Dans son devis, Bouygues prend d'ailleurs la précaution de noter que ses prestations « *correspondent exactement aux exigences* » contractuelles. Lesquelles ont été élaborées par une armée d'avocats payés par le roi de la truellerie et par Thales pendant que l'Etat devait se contenter de l'aide d'une poignée de conseillers.

Voilà quelques mois, le ministère de la Défense a fini par reconnaître que le « *modèle financier* (du contrat Balard) [relevait] *d'une ingénierie complexe* ». Sans compter l'information judiciaire, pour corruption et trafic d'influence, toujours en cours. « *Complexe* », elle aussi...

Hervé Liffan